

Désignation jury 2024-2025

Composante : MEDECINE ET PHARMACIE

DISPOSITIF PASSERELLE

Accès direct en 2^{ème} ou 3^{ème} année des études médicales, pharmaceutiques ou de sage-femme au titre de l'année universitaire 2024-2025

Vu l'arrêté du 15 février 2021 modifiant l'arrêté du 24 mars 2017 modifié relatif aux modalités d'admission directe en 2^{ème} ou 3^{ème} année des études médicales, pharmaceutiques ou de sage-femme
 Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes en date du 20 mai 2016 déléguant aux directeurs, trices de composantes la compétence relative à la nomination des jurys d'examens,
 Le directeur de la composante médecine, soussigné Olivier Palombi et le directeur de la composante pharmacie, soussigné Michel Sève, désignent les personnalités ci-dessous mentionnées en qualité de :

Noms - Prénoms	Grade	Fonctions exercées dans le cadre de l'enseignement
Président		
☞ Olivier PALOMBI	PU-PH	Doyen de l'UFR de Médecine
Membres		
☞ Lionel DI MARCO	Coordonnateur en Maïeutique	Directeur du Département de Maïeutique
☞ Chrystèle CHAVATTE		Enseignante du Département de Maïeutique
☞ Chantal DUMESTRE PERARD	PU-PH	Enseignante en Médecine
☞ Raphaël MARLU	MCU-PH	Enseignant en Médecine
☞ Marie JOYEUX FAURE	Professeur	Enseignante en Pharmacie
☞ Cécile VANHAVERBEKE	MCF	Enseignant en Pharmacie

Date et signature des directeurs des composantes Médecine et Pharmacie

La Tronche, le

Olivier PALOMBI
 Doyen de la Faculté de Médecine

Michel SEVE
 Doyen de la Faculté de Pharmacie

